

Le conseil de la vie sociale
Sa composition
Ses missions

Vie de la résidence
Des projets inter-EHPAD
Quelques actualités

L'humanité au quotidien
L'approche

N°413 du 15 Février au 14 Mars 2023

L'Echo Des Ecureuils



Le conseil de la vie sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la composition du conseil de la vie sociale est élargie à de nouveaux membres. Ainsi, le nouveau conseil de la vie sociale comprend au moins :

- 2 représentants des personnes accompagnées
- 1 représentant des familles ou des proches aidants des personnes accompagnées/accueillies
- 1 représentant élu des professionnels employés par l'établissement
- 1 représentant de l'organisme gestionnaire
- 1 représentant des représentants légaux des personnes accompagnées/accueillies
- 1 représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs dans les établissements
- 1 représentant des bénévoles intervenant dans l'établissement
- Le médecin coordonnateur
- 1 représentant de l'équipe médico-soignante.

Le nombre des représentants des personnes accueillies et de leur famille (ou de leurs représentants légaux) doit être supérieur à la moitié du nombre total des membres du conseil.

Le Conseil de la vie sociale donne son avis et peut faire des propositions **sur toutes questions intéressant le fonctionnement de l'établissement** notamment sur les droits et libertés des personnes accompagnées, l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle, les prestations proposées par l'établissement, les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des logements, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants.

Il est associé à l'élaboration ou à la révision du **projet d'établissement**.

Il est entendu lors de la **procédure d'évaluation** et examine tous les ans les résultats des **enquêtes de satisfaction**.

En amont des élections organisées à l'automne 2023 pour renouveler la composition du conseil de la vie sociale de la résidence, l'« *Echo des Ecureuils* » vous fera découvrir tous les mois **les témoignages des**

Des projets inter-EHPAD



MUTUALITÉ
FRANÇAISE
UNION DES MUTUALITÉS FRANÇAISES



*Parlez-nous d'amour
... toujours* ♥

Mesdames, Messieurs,

le 16 mars 2023
de **14h à 17h**

L'après-midi du 16 mars 2023 de 14h à 17h au lycée professionnel l'Amandier à St Yrieix vous est réservé pour parler d'« Amour ». Quand on n'a plus 20 ans, quand on habite en maison de retraite, quand on a encore une vie affective, quand l'amitié remplace l'amour...

Les habitants de l'ensemble des EHPAD du département sont invités à venir s'exprimer et échanger en toute liberté.

Comptant sur votre participation,

La Direction de votre établissement reste à votre disposition pour de plus amples informations.



Le challenge



Le 6 juin 2023, à l'espace Georges Brassens de L'Isle d'Espagnac, l'EHPAD « les Ecureuils » organise le Géronto'challenge pour les équipes de 7 autres EHPAD charentais. Ce sera l'occasion pour les gagnantes de l'édition 2022 de remettre leur première place en jeu !



menu

prevus cette année pour les résidents et équipes de plusieurs EHPAD :

Ce sera l'occasion d'échanger à partir des impressions des résidents recueillies par le chef cuisinier et la responsable hôtellerie-restauration lors de leurs tours en salle à manger et avec le



« Prévention des chutes » avec Resanté-vous, pour des actions de réadaptation ciblées pour les résidents et des animations pour les préparer aux prochaines activités, notamment des ateliers de préparation de l'accueil du « Géronto'challenge » prévu le 6 juin à l'espace Georges Brassens de l'Isle d'Espagnac.

Pendant les congés de l'animatrice, Annie Bineau, jeune retraitée de l'établissement devenue bénévole, a organisé l'atelier gym douce, dans une ambiance chaleureuse et détendue. Depuis janvier, elle participe au conseil de vie sociale en tant que représentante des bénévoles.



Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez déposer le **chèque énergie** que vous avez reçu à l'accueil.

Il sera traité dans les prochaines semaines.



L'Humain

L'approche yoga

Il est important de noter que la yogathérapie n'est en aucun cas un substitut aux thérapies médicales, mais est au contraire un ensemble d'outils complémentaires utilisable conjointement aux traitements médicaux.

La yogathérapie, c'est quoi ?

La yogathérapie est **l'utilisation des outils du yoga appliqués au domaine de la santé.**

La pratique des postures et des respirations associée au travail de prise de conscience (et prise de recul), permettent de développer les propres ressources de son organisme pour ramener l'équilibre tant physique que mental.

Les exercices proposés sont toujours les plus simples possibles. Le participant apprend à être de plus en plus autonome pour se prendre en charge par un travail régulier sur lui-même.

L'association des méthodes millénaires aux neurosciences et aux études scientifiques a montré la validité de cette prise en charge globale dans de très nombreux domaines de la santé.

Réduire l'anxiété grâce à la yogathérapie, c'est possible :

L'approche psychologique par le yoga a son intérêt en tant que traitement des troubles anxieux. Chaque individu est constitué d'un corps, d'émotions et de pensées qui interagissent en permanence. Il est donc toujours possible d'agir par un de ces points pour permettre à tout l'organisme d'en bénéficier.

Les émotions prennent une place importante dans nos vies. Les connaître, les comprendre, les réguler permet d'en limiter l'intensité. Le participant sera à chaque fois considéré dans sa singularité, son parcours, pour travailler systématiquement à partir de son ressenti, de ses pensées et de ce qu'il est d'unique.

Peggy Mora, psychologue et formée à la yogathérapie, propose dorénavant cette pratique innovante qu'elle peut intégrer, si besoin, dans certains suivis individuels et/ou en micro-groupe thérapeutique.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'elle si le besoin s'en fait sentir.